



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-42904>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 25-42904

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Saint-Apollinaire

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21210540700010

Ville : SAINT-APOLLINAIRE

Code postal : 21850

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 21

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1632611>

Identifiant interne de la consultation : 2025SAPA0124

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Utilisez le lien "Correspondre avec l'acheteur"

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Critères d'attribution : Valeur technique méthodologique et environnementale : 60% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : SAINT-APOLLINAIRE - Rénovation de l'éclairage du terrain de rugby au stade Gilles Jannin et création d'un nouvel éclairage pour le petit terrain de football de Louzole

Code CPV principal - Descripteur principal : 45316100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le projet comprend la dépose des anciens projecteurs, l'installation de nouveaux projecteurs LED pour le terrain de rugby, et l'installation complète d'un système d'éclairage LED pour le petit terrain de football

Lieu principal d'exécution du marché : au stade Gilles Jannin et au complexe sportif de Louzole à Saint-Apollinaire. 21850 - SAINT APOLLINAIRE

Durée du marché (en mois) : 66

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Elle est obligatoire et prévue entre le 10ème et le 15ème jour suivant la publication de l'appel d'offres. Préalablement, il convient de contacter Mr Martinez au 0688059238

Autres informations complémentaires : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique). Marché ordinaire de travaux.

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : Nettoyage des optiques et vérification annuelle des systèmes électriques pendant les 5 ans suivants la réception des travaux, pour le terrain de rugby au stade Gilles Jannin et le petit terrain d'entraînement de football au complexe sportif de Louzole Si la prestation supplémentaire éventuelle (PSE « Entretien ») est retenue par l'acheteur, la durée globale du contrat est de 66 mois maximum à compter de la notification du contrat, mais le contrat prendra automatiquement fin au terme des 60 mois suivant le début d'exécution de la PSE, à savoir la date de réception des travaux. Si la prestation supplémentaire éventuelle (PSE « Entretien ») n'est retenue par l'acheteur, la durée globale du contrat est de 6 mois à compter de la notification du contrat. Le délai d'exécution des travaux (délai plafond) est fixé à 6 semaines à compter de la fin de la période de préparation : - 2 semaines pour le terrain de rugby - 4 semaines pour le terrain de football Le contrat prévoit une période de préparation de 2 semaines à compter d'un ordre de service de démarrage. Ce délai n'est pas inclus dans le délai d'exécution

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/04/2025